

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02015

Numéro SIREN : 513 316 257

Nom ou dénomination : 2FAP

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/025115

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/025115**
n° de gestion : **2009B02015**
n° SIREN : **513 316 257 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 13/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2FAP - Société par actions simplifiée
81 boulevard Lazare Carnot Résidence Cap Wilson 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2329356

2329356

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 500		2 500	2 500			
Créances rattachées à des participations	3 902		3 902	3 902			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	6 402		6 402	6 402			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	325 595		325 595	197 805	127 790	64.60
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 919		10 919		10 919	
	Autres créances	14 500		14 500	19 072	4 571	23.97
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	19 756		19 756	3 786	15 970	421.83	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	370 771		370 771	220 663	150 108	68.03	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	377 173		377 173	227 065	150 108	66.11	

Copie certifiée conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 902

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000				
	Réserves						
	Réserve légale	2 000	2 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	12 252	19 202	6 949	36.19		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 017	6 949	18 967	272.93		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	46 270	34 252	12 017	35.08		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		14 735	14 735	100.00		
	Total III		14 735	14 735	100.00		
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	280 607	158 500	122 107	77.04		
	Concours bancaires courants	15 971	12 989	2 982	22.96		
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 239	4 525	27 714	612.44			
Dettes fiscales et sociales	2 086	2 063	23	1.11			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	330 903	178 077	152 825	85.82		
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		377 173	227 065	150 108	66.11		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

330 903 178 077

CÔMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	258 583		258 583			258 583	
Production vendue de biens							
Production vendue de services				2 900		2 900	100.00
Chiffre d'affaires NET	258 583		258 583	2 900		255 683	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 735			14 735	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			273 318	2 900		270 418	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises					4	4	100.00
Variation de stock (marchandises)			257 370			257 370	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 408	2 272		1 136	50.02
Impôts, taxes et versements assimilés			2 053	1 523		530	34.80
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			262 831	3 798		259 033	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 487	898		11 385	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CÓMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		30		2	29	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		30		2	29	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		30		2	29	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		10 517		897	11 414	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 500		51	1 449	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1 500		51	1 449	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				6 104	6 104	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				6 104	6 104	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 500		6 053	7 553	124.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		274 849		2 953	271 896	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		262 831		9 902	252 929	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		12 017		6 949	18 967	272.93

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 377 172.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 258 583.33 Euros et dégageant un bénéfice de 12 017.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	6 402		
TOTAL	6 402		
TOTAL GENERAL	6 402		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			6 402	
TOTAL			6 402	
TOTAL GENERAL			6 402	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	14 735		14 735		
TOTAL	14 735		14 735		
TOTAL GENERAL	14 735		14 735		
Dont dotations et reprises d'exploitation			14 735		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 902	3 902	
Autres créances clients	10 919	10 919	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 222	13 222	
Débiteurs divers	1 278	1 278	
TOTAL	29 321	29 321	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	280 607	280 607		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 239	32 239		
Autres impôts taxes et assimilés	2 086	2 086		
Groupe et associés	15 971	15 971		
TOTAL	330 903	330 903		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 816
Dettes fiscales et sociales	2 086
Total	7 902

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des charges à payer

	Montant
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	4 680
Frais opération immobilière	1 136
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	2 086
Total	7 902

2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 €

Siège social : 81, Bd Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

SAS 2FAP

A l'assemblée générale de la société 2FAP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2FAP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

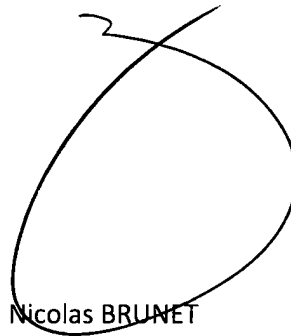
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 15/01/2019

Le commissaire aux comptes,

SARL DRB AUDIT



Nicolas BRUNET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	2 500		2 500	2 500				
Créances rattachées à des participations	3 902		3 902	3 902				
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	6 402		6 402	6 402				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	325 595		325 595	197 805	127 790	64.60	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	10 919		10 919		10 919		
	Autres créances	14 500		14 500	19 072	4 571	23.97	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	19 756		19 756	3 786	15 970	421.83		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	370 771		370 771	220 663	150 108	68.03		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	377 173		377 173	227 065	150 108	66.11		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

3 902

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	20 000	20 000				
	Réserves						
	Réserve légale	2 000	2 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	12 252	19 202	6 949	36.19		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 017	6 949	18 967	272.93		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	46 270	34 252	12 017	35.08		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		14 735	14 735	100.00		
	Total III		14 735	14 735	100.00		
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	280 607	158 500	122 107	77.04		
	Emprunts et dettes financières diverses	15 971	12 989	2 982	22.96		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 239	4 525	27 714	612.44			
Dettes fiscales et sociales	2 086	2 063	23	1.11			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	330 903	178 077	152 825	85.82		
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		377 173	227 065	150 108	66.11		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

330 903 178 077

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	258 583		258 583			258 583	
Production vendue de biens							
Production vendue de services				2 900		2 900	100.00
Chiffre d'affaires NET	258 583		258 583	2 900		255 683	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 735			14 735	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			273 318	2 900		270 418	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				4		4	100.00
Variation de stock (marchandises)			257 370			257 370	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 408	2 272		1 136	50.02
Impôts, taxes et versements assimilés			2 053	1 523		530	34.80
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			262 831	3 798		259 033	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 487	898		11 385	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018	30/09/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30	2	29	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	30	2	29	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	30	2	29	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 517	897	11 414	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500	51	1 449	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 500	51	1 449	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 104	6 104	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		6 104	6 104	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 500	6 053	7 553	124.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	274 849	2 953	271 896	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	262 831	9 902	252 929	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	12 017	6 949	18 967	272.93

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 377 172.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 258 583.33 Euros et dégageant un bénéfice de 12 017.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	6 402		
TOTAL	6 402		
TOTAL GENERAL	6 402		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			6 402	
TOTAL			6 402	
TOTAL GENERAL			6 402	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	14 735		14 735		
TOTAL	14 735		14 735		
TOTAL GENERAL	14 735		14 735		
Dont dotations et reprises d'exploitation			14 735		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 902	3 902	
Autres créances clients	10 919	10 919	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 222	13 222	
Débiteurs divers	1 278	1 278	
TOTAL	29 321	29 321	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	280 607	280 607		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 239	32 239		
Autres impôts taxes et assimilés	2 086	2 086		
Groupe et associés	15 971	15 971		
TOTAL	330 903	330 903		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	20 000			20 000

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 816
Dettes fiscales et sociales	2 086
Total	7 902

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des charges à payer

	Montant
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
Honoraires	4 680
Frais opération immobilière	1 136
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CFE	2 086
Total	7 902

2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos au 30 septembre 2018

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 30 septembre 2018 se traduit par un bénéfice net comptable de 12.017 euros, qu'elle décide, sur proposition du Président, d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice	12.017 euros

Total	12.017 euros

* Affectation proposée :

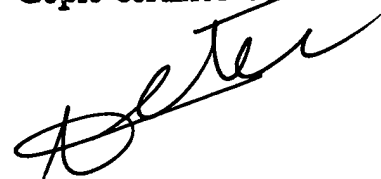
- en augmentation du Report à nouveau créateur	12.017 euros

Total	12.017 euros

AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale du 31 janvier 2019 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2018 comme proposé par la présidente de la SAS.

Copie certifiée conforme



2FAP

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
81 Boulevard Lazare Carnot
31000 TOULOUSE

RCS Toulouse 513 316 257

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 JANVIER 2019

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, entendre le rapport du président et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires est de 258.583 euros contre 2.900 euros au 30 septembre 2017.

La variation de la production stockée est nulle au titre de l'exercice.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 262.831 euros contre 3.798 euros l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation atteint donc + 10.487 euros contre – 898 euros au 30 septembre 2017.

Le résultat financier est positif de 30 euros contre + 2 euros l'exercice précédent.

En définitive, le résultat courant avant impôt ressort à + 10.517 euros contre – 897 euros au 30 septembre 2017.

II - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et dans le respect des principes comptables de base, relatifs à la permanence des méthodes, à la continuité de l'exploitation, et à l'indépendance des exercices.

Le bilan et les comptes forment un ensemble indissociable avec l'annexe qui permet d'alléger, par ses précisions les termes du présent rapport.

III - RESULTATS - AFFECTATION

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif de 1.500 euros et en l'absence d'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par une bénéfice net comptable de 12.017 euros, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

* Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice	12.017 euros

Total	12.017 euros

* Affectation proposée :

- en augmentation du Report à nouveau créateur	12.017 euros

Total	12.017 euros

Après cette affectation, le solde du compte Report à nouveau sera créateur de 24.269 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent étaient les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
30/09/2017	Néant	Néant
30/09/2016	Néant	Néant
30/09/2015	Néant	Néant

IV – FILIALE

Notre société détient une participation de 50 % dans la SARL ADP. Son résultat au 30 septembre 2018 est une perte de 3.557 euros et le montant des fonds propres atteint 22.925 euros.

V - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

VI – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

VII – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément à la loi, le Président informe les associés qu'aucune charge non déductible fiscalement, telles que celles visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, ne figure dans les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2018.

VIII – DELAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur le solde des factures non réglées par la Société à date d'échéance.

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	X	X	X	X	6	6
Montant total des factures concernées (TTC)	X	X	X	X	26.423 €	26.423 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	X	X	X	X	10 %	10 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	X	X	X	X	X	X
Montant total des factures exclues (TTC)	X	X	X	X	X	X
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> - Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum 					

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	Néant	Néant	Néant	Néant	1	1
Montant total des factures concernées (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	10.919 €	10.919 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	4 %	4 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> - Délais contractuels : / - Délais légaux : 60 jours ou 45 jours fin de mois maximum 					

IX – LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à la loi, nous vous informons qu'il n'y a aucune convention règlementée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

X - PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société cherche actuellement de nouveaux projets de développement permettant de dégager une marge suffisante.

Pour terminer, les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Nous espérons que cette proposition recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

La Présidente, **Aline PETER.**

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aline Peter', written over a horizontal line.